

L'Europe contre la démocratie

Serge Halimi

Number 310, Winter 2016

Souveraineté

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/79728ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Halimi, S. (2016). L'Europe contre la démocratie. *Liberté*, (310), 22–27.

L'Europe contre la démocratie

La crise grecque a remis en lumière les tentations totalitaires des technocrates européens. Quelle marge de manœuvre reste-t-il aux États de l'Union?

Par Serge Halimi

EN 1975, alors que l'ébullition politique, l'optimisme collectif, les solidarités internationales et les utopies sociales caractérisent l'époque, l'intellectuel conservateur Samuel Huntington avouait, quant à lui, son inquiétude. Dans un rapport fameux de la Commission trilatérale (*The Crisis of Democracy*), il estimait que « l'opération efficace d'un système démocratique requiert en général un niveau d'apathie et de non-participation de la part de certains individus et groupes ». Le meilleur moyen d'y parvenir, ou d'y revenir, était sans doute de les persuader que leur vote ne changerait rien ; ou bien de leur dire que les dirigeants qu'ils ont élus renonceraient presque sur-le-champ aux engagements qu'ils ont pris et justifieront ensuite leur revirement par l'état dégradé du pays, le poids de la dette, le besoin de conserver ou de rétablir la confiance des investisseurs ; ou encore que le désir des nouveaux gouvernants de donner suite au mandat démocratique qu'ils ont reçu serait aussitôt combattu par les adversaires internationaux du pouvoir issu des urnes, qui organisent l'asphyxie financière des rebelles. Bien sûr, dans certains pays, l'armée confisque encore le pouvoir par un coup d'État militaire, mais il est dorénavant plus courant que la grande bourgeoisie conserve « démocratiquement » ses privilèges grâce au fait qu'elle tient le nerf de la guerre. La souveraineté du peuple peut alors être détruite sans qu'il soit nécessaire de tirer un seul coup de feu.

Or, précisément, l'inégalité croissante des fortunes offre à une surclasse les moyens de contrôler le système politique des États démocratiques (sociologie bourgeoise des élus, propriété des médias réservée aux milliardaires, institutionnalisation de leurs préférences dans des traités commerciaux et dans les constitutions), mais la démocratie de papier produite par ces écarts abyssaux de fortunes est également confortée par la mise en cause de la souveraineté du pouvoir politique national et par l'ouverture des marchés commerciaux et financiers. Tenues en main par la même classe sociale, ces deux mâchoires de fer, la nationale et l'internationale, découragent les tentations d'agir politiquement, nourrissent l'idée que tout est vu, que tout se vaut, que tout est vain, et permettent à l'oligarchie de penser que l'inquiétude exprimée par Huntington il y a quarante ans est devenue caduque. Les peuples peuvent changer de gouvernement, pas de politique, et sur le continent européen, où l'on croyait à la démocratie et à la souveraineté, la Grèce vient de le démontrer. Quelques années d'épreuves et de corruption avaient suffi pour que les deux principaux partis, coauteurs de la débâcle et intendants locaux des choix économiques arrêtés par le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités européennes, y soient simultanément chassés du pouvoir, et remplacés par un mouvement de gauche radical, offensif, quasiment inexistant une décennie auparavant. Une telle situation aurait enfin pu déranger la tranquillité des régimes conservateurs du Vieux Continent. Celle-ci ne fut pourtant perturbée que pendant quelques semaines.

Le piège du marché commun

CAR la Grèce n'est plus vraiment souveraine, la démonstration en a été vite apportée. En juin 2015, le premier ministre Alexis Tsípras décide de soumettre à son peuple, par voie de référendum, la liste des exigences que les États de l'Eurogroupe entendent imposer à son gouvernement en échange d'un desserrement (provisoire) de l'étouffement financier qu'ils ont diligenté contre lui. « Après cinq mois de dures négociations, explique alors Tsípras à ses compatriotes, nos partenaires ont malheureusement abouti à une proposition en forme d'ultimatum adressé à la démocratie grecque et au peuple hellénique. [...] La proposition faite au gouvernement fait peser sur le peuple grec de nouvelles charges, intolérables, mine la société, sape tout espoir de reprise économique en perpétuant l'incertitude et en aggravant encore les inégalités. »

En soumettant à l'arbitrage de son peuple les termes, « intolérables », de l'ultimatum européen, afin qu'il les rejette, Tsípras semblait postuler que la politique économique et sociale du pays, le niveau des impôts et du salaire minimum, l'âge de la retraite concernaient la population grecque à peu près autant que le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble. Christine Lagarde, directrice générale du FMI, en tira aussitôt la conclusion que ses interlocuteurs d'Athènes n'étaient pas « des adultes ». Et Berlin fut scandalisée qu'un pays endetté ose émettre

un avis sur son destin au lieu de s'en remettre à la miséricorde de ses créanciers. Ministre des Finances de janvier à juillet 2015, Varoufákis résume, dans le *Monde diplomatique* d'août 2015, le « choix » que ses « partenaires » européens lui avaient laissé : « Soit nous acceptons les politiques imposées aux gouvernements précédents, alors même que nous avons été élus pour les remettre en question puisqu'elles avaient si lamentablement échoué, soit nos banques seraient fermées. »

« Un pistolet sur la tempe », à court de liquidités, Athènes a payé cher sa résistance. « Nous avons négocié de façon assez dure face à nos partenaires, avec comme but de changer la Grèce, mais aussi de changer l'Europe. Je dois avouer que cela n'a pas été obtenu », conclut tristement Tsípras, avant de céder à l'ensemble des conditions que son peuple venait, conformément à sa demande, de refuser... Ce jour-là, le vote démocratique d'une nation européenne a été remplacé par une tutelle étrangère. La résistance grecque aura duré plus de six mois. Son issue devant un public planétaire a vocation de servir d'exemple aux prochains récalcitrants – Madrid? Rome? Paris? –, les incitant à méditer le théorème que Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a formulé quatre jours seulement après la victoire électorale de la gauche grecque : « Dire que tout va changer parce qu'il y a un nouveau gouvernement à Athènes, c'est prendre ses désirs pour des réalités. Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens. »

Le problème que pose une déclaration de ce genre tient à ce que ces « traités européens » ont institutionnalisé des politiques néolibérales dans des domaines chaque jour plus étendus et plus divers : économie, finance, concurrence, emploi, droit du travail... On mesure par conséquent l'enjeu étriqué que le « théorème de Juncker » risque d'assigner aux prochains scrutins en Espagne, en Italie, en France et ailleurs. Les limitations de vitesse? Les conditions de port du voile à l'université? La légalisation éventuelle du cannabis? Autant de sujets qui demeurent, pour quelques années sans doute, un domaine réservé des États-nations...

Un tel affaiblissement de l'échelon national et de sa souveraineté va-t-il créer, au forceps, une identité, un peuple, un espace public européens? C'est l'espoir, le pari des fédéralistes. On peut douter qu'il soit satisfait avant la fin de ce siècle, ou même du prochain. Non seulement les populations concernées ne parlent pas la même langue ni ne s'intéressent aux mêmes sujets, mais elles se détournent un peu plus à chaque scrutin du niveau européen, jugé incompréhensible, technocratique, lointain. Ainsi, en trente-cinq ans, alors même que les pouvoirs du Parlement européen n'ont cessé de s'accroître, le taux de participation au scrutin qui élit ses députés n'a cessé de baisser, passant de 62 % en 1979 à 42,6 % en 2014. L'Europe semble ne mobiliser que les nations qui rejettent sa tutelle.

La pente est vertigineuse. En 1981, l'hymne officiel du parti dirigé par François Mitterrand proclame : « France socialiste, puisque tu existes, tout devient possible ici et maintenant. » En réalité, comme le rapporte Jean-Pierre

Chevènement dans *La France est-elle finie?*, Mitterrand, personnellement ébranlé par la débâcle de 1940, estime assez vite que la France ne peut faire mieux que « passer entre les gouttes ». Et son pessimisme rejoint ici l'analyse de Jean Monnet, exprimée dès août 1943 : « Les pays d'Europe sont trop étroits pour assurer à leurs peuples la prospérité. » Le marché commun, l'intégration, le fédéralisme doivent donc permettre à des États devenus trop exigus de continuer, vaille que vaille, à peser à l'échelle planétaire. L'Allemagne, qui a d'autres raisons historiques de vouloir dissoudre son nationalisme dans une marmite européenne, parvient alors à obtenir que les traités de l'Union calquent leurs règles de fonctionnement monétaires et financières – une banque centrale indépendante qui subordonne tout à la lutte contre l'inflation – sur les siennes. Quant aux élites des autres États du Vieux Continent, elles sont enchantées de pouvoir invoquer l'Europe et ses règles pour libéraliser plus facilement leur société, et feignent qu'on leur a forcé la main : « Nous n'y pouvons rien, répètent-elles, c'est la faute à Bruxelles. » Mais dès lors que cette contrainte extérieure, hypocritement accrue par les gouvernants, paralyse toute initiative souveraine de leur part, les votes de rejet populaire se succèdent.

Sans changer grand-chose, pour le moment. Les fédéralistes européens refusent en effet d'imaginer qu'on puisse un jour tourner le dos aux politiques d'intégration monétaire, budgétaire, commerciale, même si elles ont semblé aggraver la crise économique et sociale. Ils entendent au contraire durcir les pactes de stabilité et leurs mécanismes disciplinaires. Car, pour eux, tout échec de l'Europe s'explique par la mauvaise observation des règles qui la gouvernent et justifie par conséquent le besoin permanent de renforcer celles-ci. L'action politique de quelque État national que ce soit, surtout s'il est petit, doit donc être subordonnée au respect pointilleux, presque calviniste, d'un ordre juridique largement soustrait à la délibération démocratique. Inspirée par l'ordolibéralisme allemand, comme le rappelaient, toujours dans le *Monde diplomatique* d'août dernier, François Denord, Rachel Knaebel et Pierre Rimbart, une idéologie de ce type ne pouvait que réserver un mauvais accueil à la demande grecque de modifier le cadre européen.

« Démocratie », « souveraineté populaire »? Le 7 juillet 2015, lors d'une réunion du Conseil européen, plusieurs chefs d'État et de gouvernement signalent à Tsípras l'exaspération que de telles calembredaines leur inspirent : « On n'en peut plus! Ça fait des mois qu'on ne parle que de la Grèce! Il faut prendre une décision. Si tu n'es pas capable de la prendre, on la prendra à ta place. » Ce qui est fait quelques jours plus tard, avec l'aval (contraint) de la victime désignée. Toutefois, afin de dissiper l'impression que la Grèce est devenue un bantoustan, une colonie de l'Eurogroupe, les États membres de ce fraternel conclave concèdent trois jours au Parlement d'Athènes pour voter une avalanche de mesures économiques et sociales de première importance, toutes exigées par les créanciers étrangers. La France, qui a prêté la main à un tel traitement,

qu'elle devra sans doute subir un jour à son tour, a pourtant, pour ce qui la concerne, jugé démocratique de consacrer six mois et onze jours – pas soixante-douze heures – au débat sur le « mariage pour tous ». Au moins, quand il s'agit de céder aux exigences de Berlin, Francfort et du FMI, la lenteur grecque relève du mythe.

Souveraineté amputée, démocratie déniée : depuis près de quinze ans, le projet européen semble illustrer une telle équation. En juin 2001, les électeurs irlandais rejettent le traité de Nice. Un an et demi plus tard, on les fait revoter. Cette fois, c'est la bonne. Puis vient le traité de Lisbonne. Nouveau vote négatif des Irlandais, en juin 2008, à nouveau « corrigé » en octobre de l'année suivante. Entre les deux scrutins, les multinationales installées dans l'île ont menacé de s'installer ailleurs en cas de récurrence négative. Même scénario ou presque en France et aux Pays-Bas au printemps 2005. À l'issue d'une campagne passionnée, les électeurs de ces deux États membres fondateurs de l'Europe depuis 1957, repoussent, également par voie de référendum, le traité de constitution européenne, et ce, par des scores sans appel : 55% pour le non dans le premier cas, 61% dans le second. Cette fois, il n'y aura pas de nouvelle consultation populaire, mais ratification par voie parlementaire d'un traité à peine amendé (celui de Lisbonne). La souveraineté, le suffrage universel constituent un article d'exportation ravissant, mais à l'intérieur de l'Union européenne on s'en méfie, surtout quand le mélange de ces deux ingrédients produit obstinément le « mauvais » résultat.

Or, six mois d'insubordination grecque ont durci un césarisme autoritaire déjà triomphant, au point de laisser percer quelques tentations coloniales. Face à Athènes, il ne peut pas s'agir de civiliser une peuplade barbare, mais, plus prosaïquement, de protéger ses créanciers. Dès 2012, alors même que la droite grecque était au pouvoir, Alain Minc, conseiller et ami du président Sarkozy, jugeait « tragique », dans un texte publié dans *The New York Review of Books*, que « pour des raisons de fierté nationale grecque, nous ne pouvons pas exiger que ce pays soit placé sous l'administration provisoire d'une autorité européenne qui le soumettrait aux règles d'une économie moderne, dans les domaines de la fiscalité, de la concurrence et du fonctionnement gouvernemental ».

L'exemple italien

UN AN avant la proposition astucieuse de M. Minc, la Banque centrale européenne (BCE), un conclave de banquiers indépendants des gouvernements et des parlements, avait déjà placé l'Italie sous tutelle. Le 5 août 2011, Jean-Claude Trichet, alors président de la BCE, et son successeur désigné Mario Draghi envoient une lettre à M. Silvio Berlusconi. La BCE pose ses conditions pour l'acquisition par la BCE de titres d'État italiens. En premier lieu, MM. Trichet et Draghi intiment au premier ministre italien de procéder par décret, d'application immédiate, et non par projet de loi, que le Parlement met toujours trop de temps à approuver (sauf en Grèce...). La BCE énumère ensuite

les « réformes » qu'elle exige de l'Italie. Au chapitre des privatisations immédiates, elle cite les sociétés municipales de transports publics, de voirie, de fourniture d'électricité. S'intéressant ensuite au Code du travail, la BCE demande à Rome de rendre plus flexibles les procédures de licenciement et de privilégier les accords au sein des entreprises plutôt que des conventions sectorielles négociées à l'échelon national. Ici, la communion entre les banquiers européens et les grands patrons italiens était émouvante : Sergio Marchionne, PDG de Fiat, venait en effet de dénoncer la rigidité de l'embauche et des licenciements. Questionné sur son intervention directe, détaillée, dans les priorités d'un État souverain, de son gouvernement, de son parlement, Trichet l'admet alors sans barguigner : « Nous avons demandé au gouvernement italien de prendre un certain nombre de décisions, qui ont été prises, et d'accélérer le retour à une situation budgétaire normale. »

Le 7 août 2011, comme Tsípras le fera quatre ans plus tard, Berlusconi s'exécute. Il faxe une lettre à la BCE, promettant d'engager les « réformes » libérales et les coupes budgétaires que celle-ci a exigées. Le lendemain, Trichet, jugeant cette réponse satisfaisante, ordonne à la BCE d'acheter des obligations italiennes, ce qui apaisera la spéculation et fera baisser les taux d'intérêts payés par Rome. Le répit est de courte durée. Quelques jours plus tard, Berlusconi décide de renoncer à la réforme des retraites réclamée par Francfort. La BCE réplique aussitôt en laissant les taux d'intérêts italiens remonter. Pour placer ses emprunts et financer ses dettes, l'Italie doit donc payer de plus en plus cher. Assez vite, l'addition devient prohibitive. Il ne reste plus alors qu'à porter l'estocade. Angela Merkel appelle le président de la République italienne pour lui recommander de trouver un autre premier ministre, plus réformateur, plus susceptible de satisfaire Berlin, Bruxelles, Paris, et d'apaiser les marchés. Et Mario Monti, ancien commissaire européen à la concurrence, remplace Berlusconi...

Presque au même moment, la chancelière allemande et le président français obtiennent aussi la démission du premier ministre grec Giórgos Papandréou. Celui-ci venait d'annoncer qu'il consulterait son peuple par voie de référendum (déjà !) sur le programme d'austérité que ses créanciers européens entendaient lui imposer. Pour Merkel comme pour Sarkozy, c'est un affront qui est sanctionné sur-le-champ. Et afin que l'épisode gréco-italien de 2011 soit tout à fait pédagogique, le successeur de Papandréou se trouvera être un ancien banquier de Goldman Sachs ayant maquillé les comptes grecs... Le *Wall Street Journal* résumera l'ensemble des rebondissements de cette période : « Alors que s'achevait l'année 2011, la pression exercée par Merkel a favorisé l'installation au pouvoir dans le sud de l'Europe de deux dirigeants disposés aux réformes, ceux qu'elle avait elle-même choisis mais que les électeurs n'avaient pas élus. » Quatre ans plus tard, Pablo Iglesias, dirigeant de Podemos, dressait, lors d'une conférence de presse en juillet 2015, un constat presque identique : « Les Grecs peuvent voter comme ils veulent, mais le commandement se fait ailleurs. »

Un monde pour les élites

DU CÔTÉ des dirigeants, cette mise sous séquestre de la démocratie par le capital étranger, cette souveraineté limitée sont de mieux en mieux acceptées. Car la disposition à admettre que l'indépendance nationale d'un pays puisse être amputée par les décisions ou par les manœuvres d'institutions internationales – FMI, BCE, Banque mondiale, marchés financiers, etc. – n'a cessé d'être encouragée par l'évolution du parcours social ou professionnel des élites au pouvoir. On combat moins volontiers un monde dont on vient, ou vers lequel on se dirige. Et les collusions – et les conflits d'intérêts – entre gouvernants et milliardaires se jouent désormais des frontières nationales et éthiques. Nicolas Sarkozy, qui, lorsqu'il était chef de l'État, avait

« Dire que tout va changer parce qu'il y a un nouveau gouvernement à Athènes, c'est prendre ses désirs pour des réalités. Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens. »

*– Jean-Claude Juncker,
président de la
Commission européenne*

accordé des faveurs au Qatar, dont une convention fiscale exonérant l'émirat d'impôt sur ses plus-values immobilières, a imaginé ensuite se lancer dans la finance spéculative avec l'appui de Doha. « Le fait qu'il soit un ancien président ne signifie pas qu'il doive devenir moine trappiste », plaïda alors son ancien ministre de l'Intérieur Claude Guéant. On ne saurait mieux dire, s'agissant d'un intérimaire de l'Élysée (puisque Sarkozy aspire à y retourner en 2017) qui se flatte de faire payer 250 000 dollars certaines de ses « conférences » et qui, revenant de Londres, où il avait discoursé devant les cadres de la banque Goldman Sachs – pas des militants syndicalistes –, avouait son émerveillement d'enfant devant un monde où « le président de la Deutsche Bank est indien et celui de la Banque centrale anglaise est canadien ».

Le vœu de pauvreté ne s'étant pas davantage imposé aux anciens chefs de l'exécutif Anthony Blair, Brian Mulroney, Jean-Luc Dehaene, Gerhard Schröder et Giuliano Amato, le Britannique et le Canadien ont conseillé J. P. Morgan ; le Belge, Dexia ; l'Allemand, Gazprom ; l'Italien, la Deutsche Bank. De leur côté, la fille du dictateur philippin Ferdinand Marcos, la femme du vice-premier ministre russe, le président de l'Azerbaïdjan, l'ancien ministre des Finances de Mongolie, le premier ministre de Géorgie ont fait affaire avec une société domiciliée dans les îles Vierges. Une desti-

Peut-on défendre le bien public et la souveraineté de son peuple en veillant à ne déplaire ni à des régimes féodaux étrangers, ni à des banques de taille mondiale, ni à des paradis fiscaux, dont on calcule qu'ils pourraient tous devenir de futurs partenaires en affaires ?

nation sans doute féérique puisque le fils de l'ancien président colombien Álvaro Uribe y avait installé une de ses entreprises pour, nous dit-on, « vendre des produits artisanaux colombiens à l'étranger ».

Peut-on défendre le bien public et la souveraineté de son peuple en veillant à ne déplaire ni à des régimes féodaux étrangers, ni à des banques de taille mondiale, ni à des paradis fiscaux, dont on calcule qu'ils pourraient tous devenir de futurs partenaires en affaires ? La question se pose pour l'ancien ministre de l'Économie français, par ailleurs ancien directeur général du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn, qui a créé un fonds spéculatif dont le siège social est situé au Luxembourg, et la gestion pilotée depuis Tel-Aviv et Monaco. Il assiste par ailleurs le gouvernement serbe et siège au conseil de surveillance de deux institutions financières contrôlées par la Russie. Quant à l'ancien ministre de la Défense israélien Ehud Barak, lui aussi de gauche comme il se doit, il recevrait plusieurs centaines de milliers de dollars par an pour prix de ses recommandations avisées à une banque suisse.

Dès lors que, dans un nombre croissant d'États, une telle pratique mercenaire contamine tour à tour les deux principaux partis, ceux-ci menacent de devenir pour le peuple – ou sont déjà – ce que le romancier Upton Sinclair appelait « les deux ailes d'un même oiseau de proie ». En tout cas, leur feuille de route est rédigée d'avance : se maintenir au pouvoir en dénonçant le « populisme » de leurs critiques et en prétendant faire barrage à une extrême droite que toutes leurs pratiques alimentent.

Lorsqu'ils appliquent des mesures qui consolident le pouvoir censitaire du capital et de la rente, les gouvernements européens n'hésitent plus à invoquer la pression d'« électeurs » non résidents : la troïka, les agences de notation, les marchés financiers. De fait, à peine conclu le cérémonial électoral national, Bruxelles, la BCE et le FMI envoient leur feuille de route aux nouveaux dirigeants – ou aux nouveaux intendants locaux – afin que ceux-ci abjurent telle ou telle promesse de campagne. En 2013, même le *Wall Street Journal* s'en est ému : « Depuis que la crise [européenne] a commencé, il y a trois ans, les Français, les Espagnols, les Irlandais, les Néerlandais, les Portugais, les Grecs, les Slovènes, les Slovaques et les Chypriotes ont tous, d'une manière ou d'une autre, voté contre le modèle économique de la zone euro. Les politiques économiques n'ont pourtant pas changé après ces revers électoraux. La gauche a remplacé la droite, la droite a chassé la gauche, le centre droit a même écrasé les communistes (à Chypre), mais les États continuent à réduire leurs dépenses et à relever leurs impôts. [...] Le problème qu'affrontent les nouveaux gouvernements est qu'ils doivent agir dans le cadre des institutions de la zone euro et suivre les directives macroéconomiques fixées par la Commission européenne. »

Un haut fonctionnaire de cette commission raconte, dans *Libération*, une réunion entre ses collègues et la direction du Trésor français : « C'était hallucinant : ils se comportaient comme un maître d'école expliquant à un mauvais élève ce qu'il devait faire. J'ai été très admiratif du directeur du Trésor qui a gardé son calme. » La scène rappelle un peu le sort de l'Éthiopie ou de l'Indonésie à l'époque où les dirigeants de ces États étaient ravalés au rang d'exécutants des châtiments que le FMI venait d'infliger à leur pays.

Aux mains des agences de notation

MAIS la pression subie par les États s'exerce aussi par le biais de la patrouille des agences de notation et des marchés financiers. L'actuel secrétaire général de l'Élysée, M. Jean-Pierre Jouyet, a admis que, « en Europe, nous nous sommes mis dans les mains des agences de notation parce que vous avez beaucoup de textes, de directives, de règlements qui disent : vous ne pouvez vendre tel produit d'épargne ou vous ne pouvez mettre sur le marché tel produit financier que s'il a une note triple A ». Quatre ans avant l'épreuve imposée au gouvernement de gauche grec, M. Jouyet concédait déjà, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*, que les spéculateurs et les banques avaient, en Italie, « fait pression sur le jeu démocratique.

C'est le troisième gouvernement qui saute à leur initiative pour cause de dette excessive. [...] L'envolée des taux d'intérêt de la dette italienne a été le bulletin de vote des marchés. [...] À terme, les citoyens se révolteront contre cette dictature de fait ».

Pourtant, tous les « citoyens » ne se plaignent pas d'un tel effacement des souverainetés et des frontières. Propriétaire d'une multinationale du luxe, LVMH, première fortune d'Europe, propriétaire d'un empire de presse en France, M. Bernard Arnault s'en félicitait même dans un entretien il y a déjà quinze ans : « Les entreprises, surtout internationales, ont des moyens de plus en plus vastes, et elles ont acquis, en Europe, la capacité de jouer la concurrence entre les États. [...] L'impact réel des hommes politiques sur la vie économique d'un pays est de plus en plus limité. Heureusement. »

Heureusement pour nous aussi, s'il faut croire les grands médias que contrôlent M. Arnault (propriétaire des *Échos*, principal quotidien économique français et du *Parisien-Aujourd'hui en France*, au lectorat plus populaire) et ses amis milliardaires. Opérant souvent dans plusieurs États à la fois, ils confectionnent sans relâche les sujets de diversion qui retardent puis dévoient les révoltes collectives, qui personnalisent, c'est-à-dire dépolitisent, les scandales les plus criants ou qui, plus simplement, les occultent. « Les paradis fiscaux britanniques, soulignait Marc Roche dans un article du *Monde* consacré à la City, peuvent compter sur la discrétion de la presse londonienne. [...] La majorité des propriétaires de journaux sont eux-mêmes domiciliés dans les zones offshore. »

Une victoire conservatrice

LES TRAITÉS de libre-échange qui se préparent affaibliraient encore un peu plus les États. S'inspirant du « modèle » de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le grand marché transatlantique (GMT ou TAFTA) voudrait par exemple généraliser la faculté pour les sociétés multinationales de poursuivre en justice des gouvernements dont les décisions sociales, sanitaires ou environnementales leur feraient perdre de l'argent. Déjà, le groupe français Veolia a porté plainte contre l'Égypte en 2012 lorsque ce pays a relevé son salaire minimum de 32 euros pas mois, ce qui, selon Veolia, augmentait les coûts de son traitement des déchets à Alexandrie; le groupe américain Cargill a fait payer 66 millions d'euros au Mexique en 2004, coupable d'avoir créé une nouvelle taxe sur les sodas; la Tampa Electric a obtenu 20 millions d'euros du Guatemala en s'attaquant à une loi plafonnant les tarifs de l'électricité; le Québec fut poursuivi lorsqu'il décréta un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste, etc.

La procédure choisie est tellement caricaturale que même le très libéral *The Economist* s'en plaint : « Si vous souhaitiez convaincre le public que les accords de commerce international n'ont pour seule vocation que d'enrichir les multinationales aux dépens des populations, voici ce qu'il vous faudrait faire : donner aux sociétés étrangères

le droit exclusif d'en référer à un tribunal discret truffé d'avocats d'affaires très bien payés chaque fois qu'un gouvernement entend faire passer une loi qui décourage le tabagisme, protège l'environnement ou limite les risques de catastrophe nucléaire. Or, c'est exactement ce que prévoient [...] les dispositifs de règlement des différends entre État et entreprises. » En définitive, qu'il s'agisse de soumettre la Grèce ou de multiplier ces traités commerciaux, l'objectif de l'oligarchie dirigeante est le même : interdire à une nouvelle majorité parlementaire de prendre des mesures qui entameraient les profits des détenteurs de capitaux; verrouiller des dispositions économiques et sociales conservatrices, quel que soit le choix des électeurs.

Éclairer les ressorts de ce qui se trame, les mécanismes grâce auxquels richesses et pouvoirs ont été captés par une minorité contrôlant à la fois les marchés, les parlements et les gouvernements, se jouant de la démocratie, des souverainetés, échappant à l'impôt grâce à des paradis fiscaux, réclame un travail continu d'éducation populaire. Chaque jour, des manifestations se succèdent – dans les rues, dans les entreprises, aux urnes – pour réitérer le refus de gouvernements et de dettes illégitimes. Mais, malgré l'ampleur de la crise, ces protestations tâtonnent en quête de propositions de rechange. D'où le surgissement d'une exaspération désespérée, parfois séduite par les sirènes de l'extrême droite.

L'actuelle « crise des démocraties » n'a donc plus rien à voir avec celle dont, il y a quarante ans, se souciaient Samuel Huntington et les intellectuels conservateurs. Elle s'étend parce que leurs préconisations ont été suivies, leurs espérances satisfaites, l'alternance des partis au pouvoir vidée de sa substance. Au point que les peuples soupçonnent leurs gouvernements de conduire imperturbablement la politique voulue par les riches. Ils ont également compris que leur État, souvent pris en main par une oligarchie sociale, n'était plus véritablement souverain. Et eux-mêmes pas davantage dès lors que des domaines aussi essentiels que la monnaie, le budget, la politique commerciale, le droit social échappent peu à peu à leur arbitrage. Dorénavant, estime l'économiste et sociologue Frédéric Lordon dans son blogue, « il faut être aveugle [ou] borné [...] pour imaginer encore que la moindre modification significative du système néolibéral puisse venir du jeu normal des institutions politiques présentes où, précisément, le système en question a trouvé un inexpugnable refuge ».

En somme, il faut reprendre la route que la Grèce a empruntée, cette fois sans sous-estimer la violence et la détermination des adversaires d'une politique de transformation radicale, y compris à l'intérieur des États considérés. Mais tant que ces adversaires seront mieux organisés à l'échelle planétaire que les forces populaires, la mondialisation sera leur bénédiction et la souveraineté nationale, une de leurs cibles préférées. **L**

Écrivain et journaliste, **Serge Halimi** est directeur du *Monde diplomatique* depuis 2008.